



Accueil > Newsletters > La lettre des notaires de France > Etudiants en droit : les notaires vous conseillent et vous écoutent

Etudiants en droit : les notaires vous conseillent et vous écoutent

Du 1er au 4 mars, de 18h au 21h, composez le 36.20 et dites "notaire"



David Ambrosiano, Président du CSN déclare : « *Les étudiants représentent une composante essentielle de l'avenir de la Nation, mais également de notre profession pour ceux inscrits en faculté de droit. Certains d'entre eux sont frappés par les conséquences de la crise sanitaire et connaissent des situations de précarité et d'isolement. Il est juste que la solidarité intergénérationnelle joue pleinement entre ceux qui ont suivi et ceux qui suivent des études.* »

Les notaires de France se mobilisent du **1^{er} au 4 mars de 18h à 21h** pour vous accompagner et vous soutenir, durant cette période difficile imposé par la COVID-19.

ECOUTER

CONSEILLER et prodiguer des conseils et aider à s'organiser

INFORMER et répondre aux questions d'orientation

